

Demain

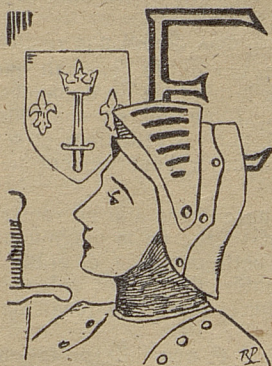
JOURNAL DU STALAG XIIA

NUMÉRO 45

DIMANCHE 23 MAI

1943

Jeanne de France



Le tancer sans façon dans son royaume dérisoire, qui l'avait contraint de revêtir le harnois comme ses ancêtres et d'œuvrer en roi à la reconquête nationale.

Le rouge flamboiement du brasier couvrit le secret de la lutte qui, dans l'âme de la jeune fille, opposa, aux ultimes moments, la robuste conviction de sa foi et les doutes insinuants qui avaient rendu insupportables les derniers jours de son procès. Quelques-uns, nous dit-on, eurent alors l'intuition d'un fait surnaturel. Pour le grand nombre, le démenti même que les événements semblaient apporter aux dires de la suppliciée était une preuve suffisante ou de son imposture ou de ses lamentables illusions. Et alors, l'œuvre de Jeanne commença.

Aussi bien, elle avait été envoyée pour mettre fin à la grande pitié qu'il y avait au royaume de France. Dès les premières heures de sa mission, elle avait compris qu'elle devrait accepter, pour la réalisation de cette fin, toutes les épreuves qu'il plairait à la Providence de lui imposer. Et rien n'empêchait que le martyr fût au nombre de ces épreuves. Sur la place du Vieux Marché, à Rouen, elle répondit sans faiblir au dernier appel de ses Voix, et les événements suivirent dès lors leur cours inéluctable. Les chemins de la victoire se rouvraient devant les armes de France. Richemont entraînait dans Paris, les armées royales occupaient en totalité la Guyenne et la Normandie, partout, les anciens compagnons de Jeanne, Lahire, Dunois, Alençon, culbutaient les dernières résistances opposées par l'envahisseur à leurs assauts furieux. Vingt-cinq ans après que les flots de la Seine eurent emporté les cendres légères de la bonne Lorraine, la honte d'Azincourt était largement effacée. Hors Calais, la France était aux Français.

Mais la vraie victoire de Jeanne, est-ce cette victoire militaire? Son œuvre essentielle, est-ce l'heureux succès

de la lutte menée pour le rétablissement sur le territoire d'une souveraineté politique si menacée? Ou n'est-ce pas plutôt ce mouvement d'unanimité française qui s'organisa par elle et autour d'elle et qui s'affirma de si définitive façon dans les années qui suivirent sa mort? Jeanne d'Arc n'a pas créé ce sentiment profond qui nous unit à notre sol comme il nous unit les uns aux autres, ce patriotisme français qui fut déjà le lien de nos ancêtres bien avant qu'un long usage eût unifié les coutumes et les langages et qui est peut-être fait surtout du souvenir des nobles causes que l'on a défendues ensemble. Mais elle le délivra heureusement du danger mortel contre lequel il se débattait. Dans un pays presque tout occupé, le peuple, fatigué, se laissait aller, se divisait en factions innombrables. Lorsqu'il essayait de se cramponner à ses traditions séculaires il ne voyait plus, pour les représenter, qu'un pauvre petit prince sans domaine et sans courage. Dans de telles conditions, ne valait-il pas mieux accepter tout de suite la tutelle étrangère et se résigner à perdre peu à peu les traits essentiels du visage national: mœurs, institutions, langue, culture — religion même, au siècle suivant? En ces heures critiques, Jeanne, en rendant au peuple de France la foi en ses destinées, en suscitant un monarque digne de sa dynastie, en regroupant les énergies dispersées, fut la conscience et l'instinct de la France. Elle rappela à ceux qui l'avaient oublié que, de même qu'il y avait une mission de Jeanne en France, il y avait aussi une mission permanente de la France dans le monde et que cette mission réclamait l'union de tous les Français.

Je ne sais si, du paradis des héros et des vierges, Jeanne a jamais vu d'un œil favorable les cérémonies que l'on vouait à son culte depuis que son anniversaire était devenu fête nationale. Certes, autour de ses statues fleuries, l'affluence était grande et la ferveur réelle, mais la France s'y rendait par petits paquets, au gré des croyances religieuses, des appartenances politiques, et le cortège qui s'en allait jetait de biais un regard de mépris sur celui qui venait à son tour s'annexer la sainte tutélaire. Bel hommage, sans doute, que ce désaccord étalé devant celle dont toute l'attitude a signifié, et avec quelle force, qu'elle voulait une France une et réconciliée.

Mais nous, prisonniers, soyons bien sûrs que Jeanne est avec nous. Plus que tous les gens instruits et subtils qu'elle dut affronter dans sa courte carrière, elle aimait les soldats, ces êtres tout d'une pièce, point très propres, point vergogneux de langage, mais que le contact permanent de la mort rend si simples et si candides. Elle savait leur grande détresse au lendemain des batailles perdues, elle a, par elle-même, connu la captivité la plus dure, à l'issue de laquelle il lui fallut dompter, à l'heure du

40 P 1099 R3

suprême témoignage, la protestation d'une nature vigoureuse et jeune, toute tendue vers la joie de vivre.

Que la façon dont elle supporta cette épreuve, tellement plus lourde que la nôtre, nous soit une utile leçon. Comme elle, nous savons que la France doit continuer, qu'elle continuera par notre action comme elle continua

par son sacrifice. Jeanne d'Arc est le plus pur symbole de la patrie plus noble et plus belle qui est notre rêve en deçà des barbelés, mais qui ne deviendra une réalité vivante au delà que dans la mesure où nous le voudrons patiemment et fermement.

René PÉAN

Echos...

CINQUIÈME CONVOI

Une nouvelle fois, la cinquième, des relevés ont quitté le XII A. Ce sont, cette fois, des camarades de zone occupée qui ont pris le train ici. Les délais ont paru un peu longs aux plus fiévriers: ils le paraissent toujours. On s'est fait une raison tout de même. Quand on a eu la patience d'attendre près de trois ans, quelques journées de plus ne sont pas une affaire, bien que les dernières soient les plus longues.

Comme pour les convois précédents, il y eut des représentations hors-série de cinéma, de théâtre. Les relevés purent applaudir le nouveau spectacle monté par Max Joly et sa troupe: „Le Barbier de Séville“, et on reprit pour eux le dernier grand succès: „Pour avoir Adrienne“ de Louis Verneuil. Il y eut des occupations plus sérieuses. Nombreux furent ceux qui prirent part aux réunions organisées par le Mouvement Pétain afin de documenter ceux que l'isolement du kommando avait souvent tenus loin de toute possibilité d'information et de leur rappeler quels sont les devoirs de l'heure.

Deux cérémonies, maintenant traditionnelles, mais toujours émouvantes, marquèrent les derniers jours de captivité de nos camarades. Une délégation alla au cimetière fleurir les tombes des prisonniers français morts en exil et leur porter le salut de ceux qui ont le bonheur de rentrer en France. Et puis une officielle cérémonie d'adieux eut lieu sur le terre-plein des cuisines. Le colonel commandant le XII A et l'officier allemand chargé de l'organisation du convoi présentèrent aux heureux partants leurs vœux et leurs conseils. Côté français, Raoul Montrefet, notre homme de confiance, prit la parole et insista sur les devoirs les plus urgents qui sont désormais ceux des relevés. Enfin, au nom des relevés eux-mêmes, le chef de convoi français remercia et les autorités allemandes et ses camarades et promit que jamais ne serait oublié le geste de solidarité nationale que signifie la Relève.

Au moment où le Président Laval vient d'achever une année de gouvernement au service du Maréchal, son entrevue avec le Chancelier allemand a fait naître de grands espoirs dans le cœur de ceux qui sont toujours là. Que nos camarades libérés n'oublient pas qu'il dépend beaucoup de leur bonne volonté et de leur esprit de discipline que ces espoirs ne soient pas déçus.

RADIO — 43

Il n'y avait pas au camp de radio française. Depuis quelques dimanches, cette lacune est comblée, grâce à la bonne volonté de ceux qui ont donné la vie à Radio — 43.

De 19 h. 30 à 20 h. 30, un haut-parleur installé derrière le théâtre, à l'usage des promeneurs du terre-plein, fait entendre un programme varié. A vrai dire, il serait audacieux de parler de T. S. F. car le poste émetteur est installé à deux pas de là, dans le théâtre lui-même et est relié au diffuseur par un fil solide. Mais enfin, l'illusion doit y être quand même puisque, l'autre soir, un camarade nouvellement arrivé au camp demanda candidement quel était le poste dont on prenait le relais. „Radio-Alger“, répondit un farceur.

Des disques encadrent le programme dont les parties essentielles sont un journal parlé, avec les nouvelles de France, la page d'almanach, les échos du camp et des kommandos, — une chronique sportive, — une fantaisie dialoguée: „Le quart d'heure de M. Radiolag“, — éven-

tuellement, pour commémorer les grands anniversaires, une „Voix de France“, — enfin, la ou les „Vedettes du jour“. Et bien entendu, pour finir, l'heure exacte par l'horloge parlante.

Le côté couleur locale est extrêmement soigné. Dimanche dernier, on nous a même servi des parasites fort bien imités...

POUR AVOIR ADRIENNE (PAR RICOCHET)

Cela débuta par une boutade.

— Et pourquoi la troupe théâtrale du Stalag n'irait-elle pas donner „ADRIENNE...“ au 936?

Mais ce n'était que paroles en l'air, et les plus convaincus au fond n'y croyaient pas.

Et puis dans un temps record, cela devint une réalité.

Bien sûr, il a fallu faire vite, car on ne disposait que de l'après-midi du samedi et de la matinée du dimanche. Menuisiers, décorateurs et bonnes volontés s'y sont mis, aidés de l'inévitable badaud qui, par ses réflexions et ses conseils saugrenus, contribue à créer l'énervernement nécessaire.

Ici, il faut ouvrir une large parenthèse afin de remercier la direction de la Passavant-Werke de la magnifique compréhension qui fut sienne à cette occasion, et grâce à laquelle toutes les difficultés matérielles furent aplanies.

Tout fut prêt en temps voulu, et ma foi ça tenait debout.

En ce qui concerne la pièce et son interprétation, l'éloge en fut fait déjà, et par plus compétent. Nous nous bornerons à dire que nos comédiens n'ont à aucun moment paru gênés sur ce plateau petit et nouveau pour eux — qu'ils ont fait preuve de leur brio coutumier et qu'en fin de compte ce fut un vrai petit triomphe.

Il y eut bien certaine petite panne d'électricité, mais personne ne s'en souvient plus, n'est-ce pas?

Le public nombreux (5 kommandos) n'a pas ménagé ses applaudissements.

Quant au voyage proprement dit — voyage heureux, donc sans histoire.

Remercions donc comme il convient les autorités allemandes, qui, par leur bienveillance, ont permis la réalisation de cette manifestation et espérons que le succès de celle-ci sera bon avocat pour des autorisations futures que nous espérons proches.

Car la „Classe“ n'est qu'en pointillé dans tous nos projets...

JANG A.V.-Kdo. 936, Michelbach.

„Demain“ remercie ses correspondants qui lui font parvenir régulièrement des comptes-rendus des activités théâtrales, intellectuelles, sportives de leurs kommandos. Il peut être très utile pour l'ensemble du stalag de connaître les initiatives de groupements isolés, même très petits.

Mais nous serions heureux aussi de pouvoir plus souvent publier des articles de fond, de documentation ou des fantaisies signés de nos camarades des kommandos. Le journal appartient à tous et, dans la mesure de la place disponible, nous accueillerons bien volontiers ce que nous enverront ceux qui se sentiront assez de bonne volonté et une plume assez agile pour contribuer à la distraction de leurs camarades.

Les manuscrits doivent être envoyés à l'Homme de Confiance du Stalag XII A (Service du journal „Demain“).

Nous transmettons aussi les manuscrits destinés au „Trait d'union“. Donc, bien préciser si votre envoi est destiné au journal du camp ou au „Trait d'union“, ou, éventuellement, à l'un et à l'autre.

MOUVEMENT PÉTAÏN

La Communauté Familiale

Chacun de nous a — ou croit avoir — sur la famille des idées claires. Essayez donc de les mettre sur le papier et vous verrez quel effort il faut faire pour atteindre à une certaine précision aussi bien que pour éviter les naïves „vérités de La Palisse“. C'est cet effort pourtant qui est indispensable si nous voulons prendre exactement conscience de l'importance de la communauté familiale, considérée comme une des assises de la communauté nationale.

* * *

La Famille, c'est avant tout une communauté, ce qui revient à dire qu'elle est composée d'un certain nombre d'individualités, liées les unes aux autres par un ensemble de relations, conformes à leurs besoins et à leurs désirs instinctifs, et qui les rendent nécessairement solidaires.

L'homme en effet n'a pas été placé seul dans le monde, comme un orphelin. La loi naturelle, en le faisant naître d'une famille qui l'élève et l'amène à l'âge adulte, veut encore qu'il ne quitte celle-ci que pour fonder à son tour, par son libre choix et sous sa propre responsabilité, un nouveau foyer. Le mariage, en associant à la fois par la chair et par l'esprit — et pour la vie entière — l'homme et la femme, transforme deux individus qui, séparément, sont en quelque manière incomplets, en un couple assez fort pour surmonter les épreuves de la vie, comme une cordée d'alpinistes triomphe là où des isolés auraient échoué.

Cette union bienfaisante n'a d'ailleurs rien d'abusif puisque chaque personnalité trouve dans ce cadre naturel l'occasion de se développer harmonieusement grâce aux tâches particulières qui lui sont imparties. Au Père, de procurer par son activité et son travail les ressources nécessaires à la vie de tous; à lui encore, d'assumer le rôle du chef, à la fois guide et protecteur des autres membres, plus faibles, de la communauté. A la Femme, d'administrer dans l'ordre matériel les intérêts du foyer (besogne souvent extrêmement lourde et ingrate, et qui, lorsqu'elle n'est qu'humble et facile, réclame encore beaucoup d'amour). Et, parce qu'elle est constamment avertie des besoins de chacun et qu'elle sait par nature s'oublier pour tous, elle est la grande, l'inépuisable source de l'affection. Epouse et Mère, conseillère du chef de famille dont elle tempère l'autorité, elle participe à la direction de tous les intérêts moraux et spirituels. A l'enfant enfin — ou plutôt aux enfants — d'apporter, en même temps que des soucis, la joie, l'élan de la jeunesse, l'affection qui récompense le don de soi-même. Et il n'est pas jusqu'aux vieux parents, affectueusement recueillis pour leurs vieux jours, jusqu'à ces célibataires qui souvent font partie intégrante d'une unité familiale (qui de nous ne se rappelle telle charmante vieille tante?) qui ne sachent, à leur mode et suivant leurs moyens, conjuguer le verbe „servir“ et, par suite, participer à la grande loi de la solidarité familiale, loi d'affection, de compréhension et de sacrifices réciproques, autant que principe d'obligation.

* * *

Mais ce qui fait surtout de la famille une société parfaite, c'est qu'elle est avant tout une communauté vivante, mieux, la source même de la vie. La communauté conjugale en effet, quoique formant une unité, ne se ferme pas sur elle-même, mais s'ouvre sur l'avenir, sur la durée des temps, grâce à l'enfant. Devenus père et mère, les époux acquièrent l'un par l'autre une nouvelle et éminente dignité, un sens nouveau de leur destinée, en même temps que leur union en devient plus forte et plus achevée.

Et surtout, dans l'accomplissement de ce devoir essentiel de leur état, ils trouvent la possibilité de se survivre à eux-mêmes. Ainsi la famille se poursuit dans le temps,

parce qu'elle est dépositaire de cet admirable principe de continuité. Fortement axée sur l'avenir par toutes les nécessaires prévisions que le souci des enfants commande, elle reste solidaire de son passé, tant par les lois biologiques de l'hérédité, que par la transmission, plus subtile mais aussi certaine, de tout un patrimoine spirituel et moral que chaque génération enrichit avant de léguer à la suivante.

Aussi comprend-on facilement que cette communauté des vivants, des morts et de ceux qui sont à naître, s'ajoutant à la sollicitude des parents, forme le milieu le plus propre à donner aux êtres jeunes l'essentiel d'une formation éducative qui vise à la fois au développement de la personnalité et à l'accès à la civilisation. Et c'est à ce titre qu'il est juste de reconnaître, avec le Maréchal que les droits de la famille sur l'enfant sont antérieurs à ceux de l'Etat.

* * *

Communauté nécessaire et bienfaisante, société de vie et de perfectionnement, la famille est encore et par cela même la cellule essentielle de la Société.

De toute évidence le nombre des citoyens ne dépend, à travers les générations, que de la fécondité des familles. Nous savons de quelle façon tragique peut se poser, pour une nation, le problème nataliste et le poignant souvenir de l'été 1940 reste pour nous étroitement attaché à la voix brisée du Maréchal qui indiquait parmi les causes du désastre: „... Trop peu d'enfants, ...“ Seules des familles nombreuses, vivantes et saines, aimées de leurs propres membres, respectées et protégées par l'Etat, peuvent donner à la Nation les forces vives et sans cesse renouvelées dont elle a autant besoin dans la paix que dans la guerre.

De plus, c'est la valeur des communautés familiales qui fait aussi la qualité des membres de la communauté nationale. Les individus n'atteignent la stabilité et l'équilibre social que par leur situation de famille, et c'est encore dans ce cercle que chacun trouve le délassement légitime, compensateur d'un rude labeur. Et cette loi toujours actuelle de l'effort et du travail qui fait la dignité humaine et engendre le progrès des Sociétés, n'est aussi généralement acceptée que parce qu'elle est conforme et même nécessaire aux intérêts de ceux dont chacun de nous avons la charge.

Enfin c'est par l'intermédiaire de l'idée familiale que le plus généralement l'on accède à la conscience du sentiment national. La famille ne se conçoit guère autrement que rattachée à telle localité, à telle région, à une petite patrie dans la grande; la maison de famille fait partie d'un ensemble que l'on considère comme sien. La participation à des usages locaux se transmet d'âge en âge, de même que le souvenir de la manière dont tel ancêtre a été mêlé aux grands événements de son époque.

Ainsi les familles, dépositaires de la tradition et milieu de formation, assurent la continuité du sentiment national. Elles sont vraiment la communauté des vivants et des morts, et la complexité de leurs relations entre elles constitue la texture de la communauté nationale.

* * *

Telles sont, brièvement résumées, quelques unes des raisons pour lesquelles un Gouvernement, soucieux de ranimer toutes les forces françaises, de les rassembler en un faisceau national, doit en premier lieu définir et appliquer les principes d'une politique familiale saine et efficace. L'œuvre est de longue haleine et comporte aussi des tâches immédiates; elle ne pourra réussir que si tous les citoyens participent à un redressement des mœurs, qui comprendra d'abord la restauration du sens de la Famille.

AVIS

HOMME DE CONFIANCE

VOEUX AU MARÉCHAL. — A l'occasion du 87ème anniversaire du Chef de l'Etat, M. Scapini, Ambassadeur de France, Chef du Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre, a adressé le télégramme suivant au Maréchal Pétain:

„Monsieur le Maréchal

Je me permets de vous envoyer, tant en mon nom qu'en celui des prisonniers de guerre et de mes collaborateurs, nos vœux les plus sincères, les plus respectueux, et vous dire aussi toute l'espérance que mettent en vous ceux qui pensent à la France et non pas à eux-mêmes.

Je vous suis, Monsieur le Maréchal, respectueusement et affectueusement dévoué.

Georges SCAPINI, Ambassadeur de France.

„Le Maréchal a répondu:

Profondément touché des vœux que vous m'avez fait parvenir, tant en votre nom qu'en celui des prisonniers de guerre et de vos collaborateurs, je vous adresse mes vifs remerciements et vous prie de les transmettre à tous ceux qui se sont joints à vous à cette occasion. Veuillez assurer nos prisonniers de guerre de ma profonde sollicitude et leur dire que ma pensée affectueuse est constamment et fidèlement près d'eux en cette longue épreuve.

Philippe PÉTAÏN.

L'Ambassadeur de France tient à ce que ces documents soient portés, directement et par la voie hiérarchique, à la connaissance des prisonniers de guerre, par l'intermédiaire de leurs hommes de confiance.

TRAVAILLEURS CIVILS. — Nous ne pouvons répondre actuellement aux questions qui nous sont adressées au sujet des prisonniers qui passeront travailleurs civils. Nous attendons des instructions.

ENTR'AIDE. — Centre d'entr'aide du Rhône. — Les prisonniers domiciliés dans le département du Rhône et ne recevant pas au moins un colis par mois nous enverront, par l'intermédiaire de leur homme de confiance, les renseignements suivants:

Nom, prénom, matricule, profession, régiment et grade, adresse à la mobilisation, situation de famille, adresse actuelle de la famille.

Étiquettes. — N'oubliez pas de mettre votre adresse civile au bas des étiquettes que vous envoyez à des Comités d'Assistance.

Lorsque vous envoyez des étiquettes, soit à l'Homme de Confiance, soit au service d'Entr'aide, n'écrivez pas l'adresse à l'encre ou au crayon copiant, ces étiquettes devant être acheminées sur des comités de France. L'adresse définitive est mise par les soins du Service d'Entr'aide.

Le Général Bertin-Boussu, Directeur du Service des Prisonniers de Guerre, nous écrit:

„Un certain nombre de prisonniers continuent, malgré les prescriptions du communiqué n° 88, à adresser des étiquettes, en vue de recevoir des colis, à des personnalités officielles, Comités, Oeuvres, Maisons de Commerce, etc. . . .

Je vous serais obligé de rappeler à vos camarades qu'en agissant ainsi, ils risquent de perdre leurs étiquettes, des instructions ayant été données pour que, seules, soient honorées les étiquettes envoyées par les prisonniers qui se sont conformés aux prescriptions actuellement en vigueur.

POSTIERS. — Le Secrétaire Général des P. T. T. a adressé au Chef de Groupe des P. T. T. au XII A une lettre dont nous extrayons ce passage:

„Et puisqu'il m'est donné d'exprimer aux agents des P. T. T. encore retenus dans les camps mes sentiments personnels, ce sera d'abord pour les féliciter du courage avec lequel ils supportent leur captivité et, si je m'en rapporte aux nombreuses demandes de livres d'études qu'ils adressent au Comité d'assistance, de l'assiduité méritoire avec laquelle ils se consacrent à leur perfectionnement intellectuel et professionnel.

CHEMINOTS. — Les ouvrages suivants sont à votre disposition:

Titre III:

D. 70: La Locomotive (D. Gontard).

D. 71: Rectif. du tracé des courbes.

D. 72: Nouvelle méthode pour l'étude des modifications des tracés des voies.

Titre IV:

D. 73: Electricité sans algèbre.

D. 74: Véhicules à gazogène.

D. 75: Technologie de l'ajusteur mécanicien.

D. 76: Les Etapes de la Métallurgie.

D. 77: Propagation de la chaleur.

D. 78: Histoire de la vitesse.

COMITE D'ENTR'AIDE

Février 1943

Sommes recueillies au Stalag: 3.247,94 RM

Collectes pour secours spéciaux: 741,00 RM

Total: 3.988,94 RM

Mars 1943

Sommes recueillies au Stalag: 4.537,60 RM

Collectes pour secours spéciaux: 2.615,58 RM

Total: 7.153,18 RM

Avril 1943

Sommes recueillies au Stalag: 4.030,06 RM

Collectes pour secours spéciaux: 2.357,70 RM

Total: 6.387,76 RM

Activité du Comité à la date du 30 Avril 1943:

206 secours dont 105 mensuels.

SERVICE DES JOURNAUX

Abonnements disponibles:

„L'ILLUSTRATION“ 5,50 RM pour 3 mois

„L'AUTO“ 1,00 RM pour 3 mois

Je demande à nouveau aux hommes de confiance des kommandos: 1° de ne pas attendre pour m'expédier le montant des réabonnements. La durée du transfert de fonds étant quelquefois longue, les abonnements risquent d'être rayés en fin de mois.

2° de me prévenir directement et immédiatement des envois de fonds faits par banque ou caisse d'épargne en me donnant la liste détaillée des réabonnements et, s'il y a lieu, des abonnements nouveaux.

3° en cas de changement de kdo, de ne pas omettre de mentionner le N° du kdo que l'abonné vient de quitter.

Des formules comme: „Nouvellement arrivé au kdo“ ne signifient rien, et, étant donné le nombre des abonnés, il n'y peut être donné suite.

SERVICE DU LIVRE

Disponibles en magasin:

L'ALLEMAND SANS PROFESSEUR en 50 leçons 6,50 RM

(Méthode Sanderson)

GESPROCHENES DEUTSCH par Klee et Gerken 3,00 RM

L'ALLEMAND IDIOMATIQUE par Hennig 3,50 RM

CORRIGÉS de la Grammaire GASPEY-Otto SAUER 2,00 RM

Il ne sera plus reçu de commandes de grammaires Gaspey-Otto Sauer, cet ouvrage étant épuisé.

SERVICE SANITAIRE

Dentiste. — La Station dentaire du Stalag XII A demande d'urgence des mécaniciens-dentistes ayant des connaissances sérieuses de pratique dentaire.

Ecrire immédiatement à l'Homme de Confiance.

CANTINE

Les Kommandos peuvent commander à la cantine du Camp les articles suivants:

— lames de rasoir (1 lame par homme et par mois; la lame: 0,08 RM

— peignes à 0,45—0,40—0,30 RM (dans la mesure du possible)

— papier à cigarettes à 0,23 RM

— allumettes (2 boîtes par homme) les 2 boîtes: 0,08 RM

— poudre dentifrice à 0,25 RM

— crayons noirs à 0,15 RM

— crayons encre à 0,25 RM, 0,30 RM

— graisse à chaussures à 1,20 RM

— poivre et muscade à 0,20 RM

— savon minéral à 0,10 RM

— poudre à décaper à 0,20 RM

— boutons mécaniques à 0,20 RM

— petits jeux de dames à 0,75 RM

— aiguilles à coudre et à repriser à 0,01 RM

— poudre pour les pieds à 0,25 RM.

La commande sera adressée par courrier ordinaire à l'homme de confiance du camp. L'argent est à expédier à la Kreisbank Girokonto N° 3162 Limburg-Lahn avec la mention: „für Kantine II“.

La commande sera expédiée sitôt l'argent reçu.

DÉCÈS

Les Prisonniers de Guerre du Kdo. 958 (Staffel) ont la douleur de faire part aux camarades du XII A qui l'ont connu du décès de Louis TANGUY. Rapatrié en Décembre 1942, il est décédé le 19 Janvier, après une longue et douloureuse maladie.

HOMME DE CONFIANCE BELGE

1. **Aide aux Enfants des Prisonniers.** Comme l'an dernier, l'Aide aux enfants de Prisonniers, sous la Présidence du Vicomte du Parc, Gouverneur de S. A. R. le Duc de Brabant, compte organiser au cours du mois d'août 1943, des camps de vacances ou ceux de vos enfants, dont la santé le réclamerait, trouveront le repos au grand air ainsi que la nourriture saine et abondante dont ils auraient besoin.

Ils seront encadrés par des scouts, des jeunes gens et des jeunes filles qui désirent servir leur Pays en s'occupant des enfants de ceux qui sont en captivité. Un médecin sera attaché à chacune de ces maisons de campagne. Tout sera mis en œuvre pour donner à tous ces petits garçons et filles joie et santé.

Ces maisons de vacances sont situées en Campine, dans le Brabant Wallon et dans les Ardennes.

Les prisonniers que la chose intéresse peuvent demander tous renseignements à l'Homme de Confiance Belge.

2. **La Croix-Rouge de Belgique** nous communique que la Fondation Universitaire vient d'instituer une Commission pour l'examen du régime spécial, applicable aux prisonniers de guerre et assimilés, désireux de poursuivre ou d'entreprendre des études supérieures.

3. **Mission Dentaire.** Le comité de Coördination d'Aide aux prisonniers a pu mettre au point l'organisation d'une mission dentaire dans les camps. Une voiture dentaire, pourvue de tout l'outillage nécessaire, a été mise à la disposition du Comité par le Secours d'Hiver Belge.

La Croix-Rouge et le Service des Prisonniers ont été chargés de l'organisation technique de cette mission. La Croix-Rouge Belge a obtenu des autorités allemandes toutes les autorisations nécessaires pour cette mission. La voiture a quitté Bruxelles le 8 Mars, se rendant au stalag II C. Elle se rendra ensuite dans les autres camps.

4. **Aide aux prisonniers.** La Croix-Rouge Belge continue ses démarches pour intensifier les envois de l'étranger pour nos prisonniers. Des efforts spéciaux ont été faits pour obtenir l'envoi de colis standard individuels, non nominatifs.

5. **Secours d'Hiver Belge.** Une somme de 198,60 RM a été versée au Secours d'Hiver Belge.

Nouvelles des Kommandos

LES ACTIVITÉS du KOMMANDO 1012

Moyen par son effectif (à peine une centaine d'hommes), le kommando 1012 installé dans le vieux château de Diez ne manque pas de grandeur par ses activités.

Bien entendu, comme tant d'autres de ses frères, il a son orchestre et sa troupe théâtrale qu'un bon plaisant a baptisée „Les joyeux captifs du Château d'If 1941... 4?“. Un „Radio-crochet“, à Pâques 1941, fut un premier et timide essai. Mais en Septembre de la même année une poignée de camarades de bonne volonté songèrent à égayer les fêtes de Noël et du Nouvel An que pour la deuxième fois, il allait falloir passer en captivité. Deux séances récréatives avec chansons, pièces en un acte, musique atteignirent leur but. L'enthousiasme fut grand au kommando et gagna même nos gardiens de l'époque qui obtinrent de la ville qu'une salle du château soit réservée pour nos spectacles.

Du même coup le groupe théâtral était né.

Il fallait aménager et la salle mise à notre disposition et la scène. Ce fut l'œuvre d'une équipe de camarades fort dévoués. Et le jour de Pâques 1942 „Ça c'est Paris“ une revue composée au kommando par quelques spirituels camarades, inaugura notre salle des fêtes. Six semaines plus tard, à la Pentecôte une soirée de variétés et le 1er Juillet une fête villageoise avec couronnement d'une rosière et Kermesse, clôturaient notre première année artistique.

Dès Septembre, on se remit à la besogne. Cette fois c'était sérieux. Il s'agissait de mettre sur pied pour Noël „L'Ecole des Contribuables“ pièce en 3 actes de Verneuil et Berr et pour le Nouvel An une nouvelle soirée de variétés. Le morceau était de taille. Pourtant un plein succès vint récompenser quatre mois d'efforts. Des kommandos voisins furent invités et cinq spectacles furent donnés à la grande joie de tous.

Une soirée de Café-concert marqua la mi-carême 43 tandis qu'on travaillait à la mise au point d'une comédie en 3 actes „Une femme qui a du sang dans les veines“ de A. Birabeau et qui verra le jour à Pâques.

Il m'est impossible de noter les noms des camarades (tous amateurs) qui ont prêté leur concours pour la réussite de toutes ces fêtes. Je n'en citerai que deux: les autres ne m'en voudront pas.

C'est d'abord Maurice Thibault, un acteur-amateur de classe aussi brillant dans ses rôles que dans ses chansons, un excellent metteur en scène, un électricien fort ingénieux. Ensuite René Levilain, un jeune menuisier qui consacre à l'aménagement, aux décors, à l'ameublement de la scène tous ses loisirs du soir et du dimanche. Grâce à ces deux camarades, les acteurs peuvent donner la mesure de leur talent sur une scène que pourraient envier nombre de théâtres d'amateurs prisonniers ou civils.

En Février 1942 un cours d'enseignement primaire fut organisé et depuis n'a cessé de fonctionner. Plusieurs camarades y ont appris à lire tandis que d'autres y complètent leur instruction. Un courageux a même subi, en Novembre dernier, l'examen du Certificat d'études primaires.

D'autre part des causeries sur différents sujets: agriculture, apiculture, pêche, électricité, éducation des enfants, ont été faites par des camarades compétents devant des auditoires toujours vivement intéressés.

✦

Heureux bénéficiaire de la relève, avant de quitter le Stalag, j'ai accepté avec empressement l'occasion qui m'a été offerte de m'adresser à vous, mes chers camarades du kommando 1012 et tout particulièrement à vous mes chers amis du groupe théâtral. Que le journal „Demain“ vous apporte l'assurance de mon meilleur souvenir. Veuillez trouver ici mes remerciements pour la con-

fiance que vous m'avez accordée au cours des deux années passées parmi vous. En attendant le jour de l'heureuse libération continuez l'œuvre que nous avons entreprise en commun et conduite de notre mieux pour maintenir le moral de l'ensemble du kommando. Restez unis et confiants en l'avenir. F. ROBIN.

DU KOMMANDO ... A L'ECOLE

C'est dans un site magnifique du Taunus que se sont retrouvés 11 prisonniers pour former le 1332. Le hasard fit bien les choses qui voulut parmi eux un „maître d'école“ sur qui l'inactivité professionnelle pesait depuis 3 ans trop lourdement pour qu'il la supportât davantage.

Les longues soirées d'hiver, le désir de chacun de raviver des souvenirs scolaires déjà anciens encouragèrent tout à la fois cette heureuse initiative qu'est la création d'une véritable école du soir au kommando. Oh! sans prétention aucune d'ailleurs! Elle veut surtout être pratique. Voici en bref son activité: Lundi: grammaire, conjugaison. — Mardi: dictée — Mercredi: calcul — Jeudi: développement d'une question posée par un camarade — Vendredi: dictée — Dimanche: causerie sur un sujet scientifique, littéraire ou artistique.

Ce n'est pas extraordinaire et pourtant tous sont heureux de constater chez eux, après quatre mois de travail, de réels progrès et un enrichissement substantiel de leur savoir. C'est le menuisier à l'orthographe fantaisiste qui réalise aujourd'hui des dictées quasi-parfaites, c'est le forgeron auquel des problèmes de bourses 2ème série ne suffisent plus; c'est le cultivateur qui saura consulter le plan cadastral et comment s'y prendre pour arpenter son champ. Et ils n'en sont pas peu fiers! On s'explique ainsi que ces cours fonctionnent encore au mois d'avril et l'enthousiasme avec lequel, le soir venu, après souper, on accroche au mur de la chambre le traditionnel tableau noir, symbole d'autres temps qu'on regrette de n'avoir pas mieux employés mais qu'on s'efforce, avec une bonne volonté touchante, de rattraper dans des circonstances particulièrement pénibles.

Ce goût de l'effort raisonné et soutenu s'intègre parfaitement dans la ligne de conduite que nous a fixée le Maréchal.

Travailler à devenir meilleur pour améliorer la valeur de l'ensemble.

J. CHAVEROUX, Kdo. 1332, Rettershofen.

AU 1657

Le kommando 1657 (Heidelberg Kirchheim) — 60 métallurgistes — possède une troupe qui a déjà fait ses preuves: „Les Fer'ailleurs en folie.“ D'autre part, au lieu de recourir à des œuvres existantes, les Fer'ailleurs mettent à contribution l'imagination de leurs camarades, Delaveau et Courret qui leur ont fourni en Juin 42 une revue „Revoir Paname, mais... Kommando!“ puis une comédie „L'Art lève... en 43“ qui fut présentée le 14 Mars dernier devant un public nombreux fourni par six kommandos des environs. L'intrigue: Un prisonnier accablé par la fatigue et le marasme s'endort dans la forêt. Un gnôme, génie de la forêt, lui apparaît et le conduit à Marseille, sur le vieux port, à Paris auprès du Sacré-Cœur, puis dans diverses salles de spectacle. Et c'est hélas le réveil. Robert Melhem, Georges Bojard, Robert Marens, Vulliez, Lambinet, Surback et Pierre Courret lui-même dans le rôle du gnôme furent les animateurs du spectacle qui eut un gros succès et, résultat non négligeable, rapporta 100 Marks au Comité d'entraide du Stalag.

De la GAITÉ au 818

Le Dimanche 2 Mai, le théâtre du 818 (Oestrich) a donné sa première représentation. Sous la direction de l'Homme de Confiance, Conte, a été montée une comédie en 1 acte: „Monsieur Meunier“ — Interprètes, outre Conte lui-même; Guigou, Couton, Bon et Collechia.

Réflexions sur la capacité juridique des Prisonniers

La captivité n'entraîne aucune réduction de la capacité juridique des prisonniers, ni même de son exercice (voir „DEMAIN“ n° 9 du 2 mars 1941).

Dans les stalags ou les kommandos, l'établissement d'actes sous seings privés, la confection d'un testament (olographe), constituent des actes à la portée de tous. Le décret du 9 septembre 1939 permet de faire établir par deux sous-officiers ou par un sous-officier en présence de deux témoins français, des actes de consentement à mariage, d'autorisation maritale, de consentement au mariage d'enfants et toutes procurations. Par l'intermédiaire d'un mandataire de son choix, un prisonnier administre ses biens, vend, achète, exerce toutes actions en justice ou y défend, etc. . . . Il peut s'adresser directement à un avoué ou un avocat pour se faire représenter devant les tribunaux. Si ses ressources sont insuffisantes pour faire face aux frais de la procédure, il peut solliciter le bénéfice de l'assistance judiciaire.

★

Aux termes de l'article 213 du Code Civil (modifié par la loi du 22 septembre 1942), la femme remplace le mari dans la fonction de chef de famille s'il est hors d'état de manifester sa volonté en raison de son incapacité, de son absence, de son éloignement ou de toute autre cause. D'autre part, si l'un des époux se trouve hors d'état de manifester sa volonté, son conjoint peut se faire habiliter par justice à le représenter, d'une manière générale ou pour certains actes particuliers (art. 219).

La loi du 1er Juillet 1942 étend, jusqu'à la date de cessation légale des hostilités, les dispositions prévues par le Code Civil pour les personnes présumées absentes aux non-présents se trouvant dans l'impossibilité de pourvoir à l'administration de leur patrimoine, par suite de circonstances nées de l'état de guerre. Notamment, le tribunal peut commettre un notaire pour représenter le présumé absent et provisoirement le non-présent dans les inventaires, comptes, partages et liquidations dans lesquels ce dernier est intéressé.

Comme nous l'avons vu, sauf cas exceptionnels, un prisonnier possède les moyens de manifester sa volonté. Les textes qui viennent d'être examinés ne devraient donc s'appliquer que rarement en ce qui nous concerne.

Il convient pourtant de relever une tendance fâcheuse de la jurisprudence et de la doctrine notariale (Répertoire Général Pratique du Notariat et de l'Enregistrement, formule 2176 note 1) qui semble considérer le prisonnier comme incapable de manifester sa volonté. Un „attendu“ d'un jugement rendu par le Tribunal Civil d'Avesnes-sur-Helpe le 10 Décembre 1942 (Rév. Gén. Prat. Not. art 26.116 et Journal des Notaires et des Avocats art. 41.346) est particulièrement significatif: „... mais que . . . Fernand X. . . est actuellement prisonnier et par conséquent dans l'impossibilité de manifester sa volonté.“

Il serait souhaitable que ces différentes dispositions ne soient appliquées qu'en s'inspirant de l'intéressante thèse soutenue par M. Paul Esmein Professeur à la Faculté de Droit de Paris dans son commentaire de la loi du 22 septembre 1942, publié dans la Gazette du Palais des 27 novembre, 4, 8, 11 et 15 Décembre 1942: „Il paraît certain que le législateur a songé spécialement aux prisonniers. . . L'article 213 modifié dit que la qualité de chef de famille passe à la mère quand le père est hors d'état de manifester sa volonté en raison de son incapacité, de son absence, de son éloignement ou de toute autre cause. L'article 219 se réfère certainement à cette disposition. Mais un prisonnier n'est pas dans l'impossibilité de manifester sa volonté. Il est seulement hors d'état de la faire connaître, ou de la faire connaître rapidement; ou sa femme est dans l'impossibilité de le joindre pour lui demander son consentement.“

On est donc conduit à interpréter le texte en ce sens que l'autorisation du juge pourra suppléer au consentement du conjoint toutes les fois que celui-ci ne pourra être joint ou qu'il ne pourra transmettre sa réponse, ou que les délais nécessaires seront trop longs; le tout devant être apprécié par le juge en fonction de l'urgence de la décision à prendre.“

★

Certains textes confèrent un mandat légal pour la représentation d'un mobilisé et par suite d'un prisonnier.

Ainsi, aux termes de l'article 25 du décret de 1er juin 1940 réglant pendant la guerre les rapports entre bailleurs et preneurs de baux à ferme: „le conjoint, l'ascendant ou le descendant qui assure l'exploitation seront présumés avoir reçu un pouvoir les autorisant à se concilier et à engager ou à soutenir l'instance“ au nom du preneur mobilisé.

Ces dispositions présentent un certain intérêt lorsque ce mandataire agit en accord avec le prisonnier, mais peuvent parfois entraîner des conséquences néfastes. Un cas particulièrement douloureux s'est présenté: Une femme dont la conduite laissait à désirer a négligé l'exploitation agricole assez importante de la communauté. Elle n'a pas payé les fermages. Le propriétaire a obtenu la résiliation du bail et l'expulsion sans que le mari prisonnier ait eu connaissance de la procédure. Il s'est trouvé irrémédiablement ruiné alors qu'il aurait pu trouver les concours nécessaires pour régler les loyers arriérés et pourvoir à l'administration de la ferme.

✦

La désignation d'un notaire chargé de représenter un prisonnier dans des opérations de succession offre toute garantie pour la conservation de ses intérêts; mais des cohéritiers malhonnêtes peuvent

essayer de profiter des circonstances pour faire procéder à la licitation de biens indivis sans que le prisonnier soit prévenu et mis à même de s'opposer à la vente par exemple.

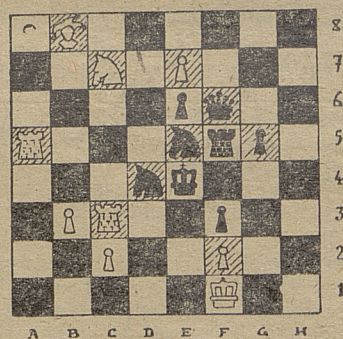
L'autorisation de justice accordée à la femme pourrait de même, dans des cas exceptionnels, lui permettre de réaliser certaines opérations contre le gré de son mari.

Il convient donc de se préoccuper avec soin des situations juridiques naissant au cours de la captivité. Ceux qui n'ont pas la possibilité de désigner de mandataires ont intérêt à charger les Maisons du Prisonnier et les Centres d'Entraide qui en dépendent, de la défense de leurs intérêts.

Jean BENOISTON,
Principal clerc d'avoué à Paris.

Les Echecs

Problème N° 6 (V. Barthe).



Les Blancs jouent et font mat en deux coups.
Bl: Rf1, Tc3, Ta5, Cc7, Fb8, Pf2, c2, b3, e7 (9 pièces).
N: Re4, Df6, Tf5, Cd4, Ce5, Pf3, g5, e6 (8 pièces).

Remplacer la Dame noire par une Dame blanche. A nouveau, les Blancs jouent et font mat en deux coups.

Les Ouvertures classiques: Gambit Danois ou du Nord.

- | | |
|-----------------|--------------|
| 1 e4 — e5 | 6 Db3 — De7 |
| 2 d4 — e×d | 7 Cd2 — Cf6 |
| 3 c3 — d×c | 8 Cg3! — C×e |
| 4 Fc4 (1) — c×b | 9 0-0! (2) |
| 5 F×b2 — d6 | |

- (1) Sacrifice de deux pions, contrebalancé par une forte position. La défense des Noirs sera toujours difficile.
- (2) Et maintenant, toutes les forces blanches sont en action, alors que les Noirs sont paralysés. Evidemment, la meilleure réutation consiste à ne pas accepter les sacrifices des Blancs.

Partie jouée avec le Gambit Danois (Bl: Dr Tarrasch — N: Lasker)

- | | |
|------------------|----------------------|
| 1 e4 — e5 | 13 De3 — F×Cf 3 (2) |
| 2 Cf3 — Cc6 | 14 D×F — De7 |
| 3 d4 — e×d | 15 Tfd1(3) — Ce5 |
| 4 c3 — d×c | 16 F×e5 — D×e5 |
| 5 Fc4 — c×b | 17 Td5 — Df6 |
| 6 F×b2 — Fb4+ | 18 Db3 — Tg8?(4) |
| 7 Cbd2 — Rf8 (1) | 19 e5 — d×e |
| 8 0-0 — d6 | 20 Db4+ — Re8(5) |
| 9 Db3 — Ch6 | 21 Fb5+ — c6 |
| 10 Tad1 — Fg4 | 22 F×c6!+ — D×F |
| 11 a3 — F×d2 | 23 T×e5+ — De6 |
| 12 T×d2 — Tb8 | 24 Dd6(6) — Abandon. |

- (1) 7 . . . Cf6 nous semble meilleur, suivi du 0-0.
- (2) Les Noirs ont évidemment intérêt aux échanges, puisqu'ils ont deux pions de plus.
- (3) Les Noirs ont une tour qui ne joue pas, alors que toutes les forces blanches sont en action.
- (4) Il fallait jouer g6 pour donner une case de retraite au Roi, et dégager enfin la tour.
- (5) Et non De7, car alors: 21 Td8+ suivi de mat.
- (6) Ce coup montre qu'il ne faut jamais se précipiter. Prendre la Dame noire était bien, mais Dd6 est beaucoup plus fort.

F. TRONCIN